

# Le diabète à l'aéroport

Association  
Française  
des Diabétiques

dgac

2008

Мочеизнурение

胰島素

당뇨병

糖尿病

8 mm

12.7 mm

διαβήτης

ИНСУЛИН

인슐린

ινσουλίνη

胰島素

Prendre l'avion quand on est atteint de diabète ne doit pas être source d'angoisse : c'est pourquoi l'Association Française des Diabétiques a réalisé ce guide en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et Aéroports de Paris. Notre objectif est de concilier les impératifs de sûreté aérienne tout en préservant la qualité de vie des voyageurs atteints de diabète.

De nombreuses questions se posent en effet avant de prendre l'avion, pour éviter une rupture de traitement : Quels certificats faut-il emporter ? Quelle quantité d'insuline puis-je emporter avec moi ? Que faire de ma pompe à insuline lors du passage au portique ? Voici les réponses pour voyager en toute tranquillité.

# Le diabète à l'aéroport

## 1 • Préparer son voyage

### 1.1 Faut-il un certificat spécifique pour le voyage ?

**Non.** Tout passager diabétique doit avoir sur lui une ordonnance **en cours de validité, en français et à son nom**, les voyageurs ne pouvant transporter en cabine que le matériel qui leur est personnellement destiné. Les médicaments liquides doivent être présentés aux agents de sûreté lors du contrôle avec cette ordonnance\*.

La prescription doit détailler tous les éléments du traitement emportés pendant le voyage (aiguilles, stylos injecteurs, lecteur...), sans oublier de mentionner tous les médicaments, y compris ceux dont le rythme de renouvellement est moins fréquent (Glucagen par exemple).

### 1.2 Doit-on traduire l'ordonnance en plusieurs langues ?

**Non.** Le mot « insuline » (avec ou sans « e ») est un terme universel, de même que les noms commerciaux des insulines ou des lecteurs qui sont internationaux et correspondent aux inscriptions sur les produits. Inutile donc de mentionner les Dénominations Communes Internationales (nom du médicament distinct de tout nom de produit commercial). Lorsque votre voyage vous emmène en dehors de l'Union européenne, consultez néanmoins au préalable votre compagnie aérienne ou les institutions diplomatiques (ambassades, consulat) du pays d'arrivée, afin de vérifier que des mesures particulières ne s'appliquent pas.

### 1.3 Faut-il déclarer aux agences de voyage que j'ai un diabète ?

**Non.** Certains voyagistes exigent des certificats spécifiques ou des questionnaires complémentaires : vous n'avez pas à les remplir car ces demandes ne figurent dans aucun texte officiel.

## 2 • Préparer son sac

### 2.1 Puis-je emporter mon insuline et mon matériel d'auto surveillance dans mon bagage à main ?

**Oui**, car « les médicaments sont une exemption de la réglementation »\* : l'on ne peut interdire à une personne diabétique de transporter en bagage à main, l'insuline nécessaire à son traitement et le matériel utile pour la surveillance de la glycémie.

### 2.2 Quelle quantité d'insuline puis-je emporter avec moi ?

Les passagers diabétiques peuvent emporter en bagage à mains, l'insuline nécessaire **pour la durée du voyage** (le voyage comprend le vol aller, le séjour et le vol retour). Il est donc possible d'emporter plusieurs stylos avec soi.

### 2.3 L'insuline peut-elle être placée dans la soute ?

**Oui.** Les fabricants d'insuline indiquent que la température de conservation de l'insuline doit être comprise entre 4 et 8°. Il était jusqu'à présent difficile d'obtenir des indications sûres sur la température de la soute, aussi, ces fabricants interdisaient formellement le transport de ce médicament en soute, pour éviter qu'il ne soit dénaturé par le gel.

Cependant, dans la quasi-totalité des cas, la soute est conservée à une température supérieure à 4°C. **Le risque de gel est donc tout à fait négligeable.** Pour éviter complètement ce risque, vous pouvez envelopper l'insuline dans un dispositif isotherme, qui protégera votre médicament du chaud comme du froid. Comme à l'habitude, vérifiez toujours l'aspect de l'insuline avant de procéder à votre injection.

## 2.4 Quelle est la meilleure solution pour transporter mon matériel ?

Le risque zéro n'existe pas : vous pouvez aussi bien perdre ou vous faire voler le bagage à mains dans lequel vous avez regroupé tout votre traitement ou votre bagage en soute peut être perdu ou retardé.

S'il existe des assurances contre la perte de bagages, aucune compagnie aérienne ne peut vous garantir contre le risque de perte des bagages de soute ou tout au moins contre le risque de les égarer en ne les restituant qu'après plusieurs jours... Or, il est impératif pour les personnes diabétiques d'avoir sous la main une réserve d'insuline et de matériel d'auto-surveillance suffisante permettant de trouver une alternative médicale locale parce qu'il n'est pas toujours aisé (voire parfois impossible) de se procurer rapidement tous les types d'insuline dans tous les coins du monde.

Pour ces raisons, nous préconisons une solution qui permette de « se retourner » si l'un ou l'autre de ces événements se produisait : **séparer le traitement, une partie dans le bagage à mains et une partie dans la soute.**

## 2.5 Dans quoi ranger tout le matériel nécessaire au diabète ?

La réglementation n'impose pas de placer les médicaments dans un sac plastique transparent et fermé. Vous pouvez donc placer le matériel associé au traitement (aiguilles, lancettes, seringues, lecteur de glycémie, électrodes et bandelettes) **dans tout support adapté au voyage.**

Il n'y a **pas d'indication à utiliser les blocs réfrigérants** qui risqueraient au contraire de congeler l'insuline : les insulines actuelles sont faites pour être conservées plusieurs jours à température ambiante.

## 3 • Lors de l'embarquement

Si vous rencontrez des difficultés au portique de l'aéroport, vous avez la possibilité de faire appel au superviseur ou au chef de l'équipe de sûreté. Inutile de faire appel au médecin de l'aéroport.

Présentez également ce guide, validé par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

## 4 • Si vous êtes porteur d'une pompe à insuline

Une fois arrivé au point de contrôle, deux solutions s'offrent à vous :

- Si vous souhaitez éviter le désagrément de devoir vous déshabiller en public pour montrer votre pompe,

une solution consiste à : **enlever le dispositif** avant d'aborder les contrôles de sûreté, le placer dans votre bagage à main, et à le remettre une fois arrivé dans la salle d'embarquement, en vous rendant aux toilettes. Dans ce cas, vous n'avez pas d'obligation à présenter le dispositif.

- Si vous souhaitez **conserver votre pompe à insuline** sur vous, signalez-le à l'agent de sûreté. Lors des contrôles, l'agent vous demandera votre accord pour vous soumettre à une palpation de sécurité. Si vous refusez la palpation, l'accès à bord vous sera refusé. Sachez que vous pouvez demander que la palpation soit assurée à l'écart, dans un local fermé prévu à cet effet. Dans ce cas, c'est un agent de la Police qui effectuera cette palpation : cette demande peut rallonger significativement le temps de contrôle.

Cette seconde solution est la seule qui convienne aux personnes diabétiques ayant une pompe implantée, car ces dispositifs contiennent du métal qui déclenche l'alarme du portique de sécurité.

**Dans tous les cas**, vous devez produire un **certificat médical** attestant de votre situation<sup>\*\*</sup>. La présentation d'un certificat médical inexploitable compliquera votre accès à bord.



Ce guide concerne la gestion du diabète au moment de prendre l'avion. Il n'aborde pas les questions générales du voyage (décalage horaire, gestion des insulines...).

Le consensus établi avec les instances de sûreté aérienne ne s'applique que dans les aéroports français sans avoir de portée internationale, mais l'Association Française des Diabétiques a bien l'intention de revoir ce point avec l'International Diabetes Federation (IDF) pour régler ce problème au niveau mondial.

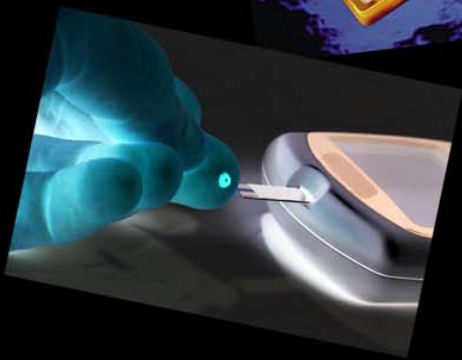
*A suivre sur notre site Internet [www.afd.asso.fr](http://www.afd.asso.fr)*

\* Mesures de restriction sur les liquides contenus dans les bagages en cabine - Direction Générale de l'Aviation Civile - 2006 - [www.dgac.fr](http://www.dgac.fr)

\*\* Modèle de certificat médical pour les porteurs de pompes disponible sur le site [www.afd.asso.fr](http://www.afd.asso.fr) (Rubrique *Vivre avec le diabète au quotidien*)



Мочезнурение



胰島素

당뇨병

インシュリン



διαβήτης

ИНСУЛИН



**Association**  
**Française**  
 des **D**iabétiques

인슐린



胰島素

ινσουλίνη

